

## Cotisation

Niveaux scolaires : 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>

Chers parents,

Afin de vous permettre d'économiser des sous et du temps, nous avons décidé de poursuivre l'achat en « gros » du matériel (à la demande du Comité parental d'appui à l'école (CPAÉ)).

La somme de 100 \$ est donc à prévoir pour la cotisation de la prochaine année scolaire. Voici un aperçu des détails :

- Matériel acheté en gros : 55 \$
- Activités culturelles, sportives, récréatives, sorties éducatives, etc. : 30 \$
- Arts et musique : 5 \$
- Agenda : 10 \$

Voici quelques articles dont vous êtes toutefois responsables et que votre enfant devra apporter lors du premier jour de classe (tout le reste sera acheté en « gros ») :

Sac d'école et étui à crayons *
Boîte à diner *
Espadrilles pour le gymnase (semelle de couleur pâle) *

\*Veuillez écrire le nom complet de votre enfant sur ces articles.

Nous vous demandons de déboursier cette somme de 100 \$ lors de la première journée de classe de votre enfant en choisissant l'une des options suivantes :

- Par chèque au nom de l'école (nom à venir) à remettre le 4 septembre 2018, mais postdaté en date du 12 septembre 2018 ;
- En faisant deux chèques, postdatés aux dates suivantes : 12 septembre 2018 et 14 novembre 2018. Ces deux chèques (50 \$ chacun) doivent quand même être remis lors de la première journée d'école de votre enfant.

Si vous devez absolument payer en argent comptant, vous devez le déposer dans une enveloppe bien identifiée avec le nom complet de votre enfant, ainsi que son niveau scolaire. L'option du chèque est quand même l'option la plus recommandée par l'école.

Veuillez noter que cette fiche se retrouvera aussi à cette adresse : <http://francophonesud.nbed.nb.ca/listes-de-materiel-scolaire/>.